



Bruxelles CAPITALE Ixelles Brussel HOOFDSTAD Elsene

Chapeau, la brigade cycliste de la Police !

Bruxelles, le 19 Février 2013 – Le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Freddy Thielemans a reçu la Brigade *Bikers* de la zone de police de Bruxelles CAPITALE Ixelles afin de saluer leur travail de terrain, facilité par le mode de déplacement en vélo, qui permet une sensibilisation constante des usagers de la route à respecter les règles. Une occasion pour le Bourgmestre d'également exposer les projets d'extension des brigades cyclistes dans le centre-ville.

En 2012, les *Bikers*, des policiers à vélo spécifiquement orientés vers des problématiques telles que la protection de l'usager faible, le respect des zones piétonnes et des sites réservés aux transports en commun, ont constaté plus de 18.000 infractions au Code de la route.

« *La cohabitation de tous les usagers de la route en ville nécessite une attention de tous les instants* » a déclaré le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Freddy Thielemans. « *La présence d'agents et inspecteurs de Police à vélo s'avère être très efficace dans ce travail de terrain et de rappel des comportements adéquats dans le respect de chacun* ».

Dans les 18.000 procès verbaux dressés en 2012, 8.000 concernent **l'emprunt illicite des sites propres réservés aux transports en commun**. C'est donc l'infraction la plus communément constatée. Vient ensuite, avec 6.359 infractions constatées, le **mise en danger des usagers faibles**. En effet, près de 4.700 automobilistes ont été verbalisés pour stationnement ou arrêt sur des pistes cyclables, 1.016 pour stationnement sur un trottoir et près de 600 pour non-respect des zones spécialement réservées aux piétons. Le stationnement en double file concerne, quant à lui, 76 cas recensés.

Les **contrôles de véhicules** ont également permis aux policiers bruxellois de constater 439 défauts de contrôle technique, 336 défauts de permis de conduire, 241 défauts d'immatriculation et 235 défauts d'assurance.

Aussi, 334 automobilistes se sont vu verbaliser pour usage de leur **GSM au volant** et 269 pour **stationnement sur des emplacements réservés aux personnes handicapées**.

Par cette vigilance constante, la Brigade *Bikers* de la zone de Bruxelles CAPITALE Ixelles tente chaque jour de dissuader les automobilistes à adopter des comportements dangereux et inappropriés et contribue ainsi à un changement de mentalités. « *Il en va de la sécurité et du bien-être de chaque usager. Chaque usager qu'il soit à pied, en vélo, en moto ou en voiture a le droit de pouvoir emprunter la voie publique en toute sécurité* » a commenté Freddy Thielemans.

« *Je suis très satisfait du travail de terrain et de proximité de ces agents et inspecteurs à vélo. Contrairement à ce qui est dit par certains groupes de pression, la majorité en place à la Ville de Bruxelles a bien l'intention d'élargir encore cette brigade en engageant des agents supplémentaires dans la zone Unesco* » a conclu le Bourgmestre, au nom du Collège.